

Vaccin antipaludique

Directives relatives au soutien de Gavi et du Fonds mondial en faveur d'interventions complémentaires pour faciliter le déploiement des vaccins antipaludiques

12 novembre 2024



Sommaire

1. Introduction	3
2. Directives communes de Gavi et du Fonds mondial relatives au cofinancement	4
3. Soutien de Gavi	4
4. Soutien du Fonds mondial	5
5. Points de contact pour plus d'informations	6
Annexe 1 : Exemples d'activités couvertes par les subventions de Gavi pour l'introduction de vaccins	7
Annexe 2 : Exemples d'activités pour soutenir la vaccination antipaludique dans le cadre des subventions de Gavi pour le renforcement des systèmes de santé	8
Annexe 3 : Modules et interventions SRPS et PRP du Fonds mondial incluant des activités pertinentes pour le soutien des systèmes en vue du déploiement des vaccins antipaludiques	10
Annexe 4 : Mise en correspondance des modules CS7 du Fonds mondial et des domaines d'investissement de Gavi	13
Notes de fin de texte	15

Gavi, l'Alliance du Vaccin et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme œuvrent ensemble au renforcement de l'impact de leurs investissements collectifs. Dans le cadre de leur collaboration contre le paludisme, ces organisations ont préparé les présentes directives qui déterminent les domaines programmatiques que chacune d'elles peut soutenir en lien avec le déploiement des vaccins antipaludiques, et qui décrivent également les exigences de cofinancement de chaque organisation.

1. Introduction

Le paludisme reste une cause majeure de morbidité et de mortalité, en particulier chez les enfants, malgré les avancées considérables de la lutte contre cette maladie. La récente introduction du vaccin antipaludique a doté les pays d'un outil supplémentaire à utiliser en plus de la lutte antivectorielle, de la chimioprévention et de la gestion des cas dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre le paludisme. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a constaté que toutes les interventions antipaludiques mises en œuvre isolément n'offrent qu'une protection partielle contre la maladie, alors que des interventions combinées peuvent assurer une prévention à fort impact¹.

Le Fonds mondial et Gavi, l'Alliance du Vaccin, financent ensemble des programmes de lutte contre le paludisme et des investissements dans les systèmes de santé :

- Gavi soutient l'achat, le déploiement et la livraison des vaccins antipaludiques et des équipements auxiliaires, ainsi que le respect de la chaîne du froid².
- Le Fonds mondial soutient les interventions contre le paludisme relevant de la boîte à outils de prévention et de contrôle, notamment la lutte antivectorielle (moustiquaires imprégnées d'insecticide, pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent), la chimioprévention (chimioprévention du paludisme saisonnier, traitement préventif intermittent pendant la grossesse), la gestion des cas (tests de diagnostic rapide, combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine, amélioration continue de la qualité) ainsi que la surveillance et la gestion des programmes. Actuellement, le Fonds mondial ne finance pas l'achat des vaccins antipaludiques et des équipements auxiliaires, qui relève du mandat de Gavi.

Le choix des interventions de prévention et de contrôle du paludisme doit s'appuyer sur des stratégies de vaccination et des programmes nationaux de lutte contre le paludisme chiffrés et prioritaires, en tenant compte du contexte du pays. Les stratégies d'investissement doivent considérer la combinaison d'interventions antipaludiques optimale, dont les vaccins antipaludiques font partie, afin d'optimiser l'utilisation et l'impact de l'ensemble des ressources disponibles en tenant compte de la pérennité programmatique et financière. Le Fonds mondial et Gavi travailleront avec les programmes nationaux pour veiller à ce que les exigences, les compétences et les coûts supplémentaires liés au déploiement des vaccins antipaludiques soient bien pris en compte.

Ces directives ont été élaborées pour renseigner clairement sur les types de soutien que chaque organisation peut fournir en lien avec le déploiement des vaccins antipaludiques, et contiennent des orientations sur les exigences de cofinancement de chaque organisation.

Ce document est destiné aux équipes de pays du Fonds mondial et de Gavi, aux programmes nationaux de lutte contre le paludisme et aux programmes élargis de vaccination, aux instances de coordination nationale, aux comités de coordination interinstitutions et aux autres parties prenantes concernées.

Le Fonds mondial, Gavi et leurs partenaires s'engagent à travailler ensemble et avec les pays pour soutenir les efforts d'établissement des priorités des programmes nationaux de lutte contre le paludisme, ainsi que la réalisation et le suivi des engagements de cofinancement nationaux. Le Fonds mondial et Gavi soulignent leur intention d'intégrer de plus en plus leur soutien aux pays pour combattre le paludisme.

2. Directives communes de Gavi et du Fonds mondial relatives au cofinancement

Le Fonds mondial et Gavi affirment ensemble leur collaboration et leur engagement pour aider les pays à combattre le paludisme. Les demandes de financement et les candidatures liées au paludisme adressées aux deux organisations doivent être préparées à partir des stratégies chiffrées et hiérarchisées des programmes nationaux de vaccination et de lutte contre le paludisme. Ces stratégies doivent considérer la combinaison d'interventions antipaludiques optimale, dont les vaccins antipaludiques font partie, en tenant compte du contexte du pays, afin d'optimiser l'utilisation et l'impact de l'ensemble des ressources disponibles, y compris des financements nationaux.

Les politiques de cofinancement du Fonds mondial et de Gavi sont conçues pour renforcer la pérennité financière des ripostes nationales au paludisme, des programmes de vaccination et des systèmes pour la

santé. Les exigences de cofinancement du [Fonds mondial](#) et de [Gavi](#) ont vocation à se cumuler et à se renforcer mutuellement et doivent être prises en compte de manière distincte. Par exemple, de nouveaux engagements de cofinancement nationaux envers Gavi, liés à l'achat et à la livraison de vaccins antipaludiques, ne seront pas comptabilisés aux fins du respect des exigences de cofinancement du Fonds mondial.

Reconnaissant que le contexte de chaque pays est unique, le Fonds mondial et Gavi sont disponibles pour débattre des liens entre les engagements de cofinancement de chaque pays avec chaque organisation. Ces deux organisations et leurs partenaires continueront à travailler avec les pays à l'appui des discussions sur les engagements de cofinancement nationaux, leur réalisation et leur suivi.

3. Soutien de Gavi

Soutien de Gavi aux vaccins antipaludiques

La gamme, la portée et l'échelle des activités de vaccination contre le paludisme actuellement soutenues par Gavi sont les suivantes :

1. achat et livraison de produits de vaccination et de matériel d'injection ;
2. subventions destinées à couvrir une partie des coûts d'introduction des vaccins antipaludiques et/ou les coûts associés à l'intensification de la vaccination dans de nouvelles zones géographiques ;
3. soutien du renforcement des systèmes de santé pour financer la livraison et le renforcement des vaccins antipaludiques dans le cadre du programme de vaccination de routine ;
4. Assistance ciblée aux pays fournie par les partenaires de Gavi (OMS, UNICEF, Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, Banque mondiale et partenaires élargis, notamment les

institutions locales) pour aider les pays à préparer des candidatures, introduire des vaccins et renforcer la prestation de services ;

5. Appui à l'élaboration d'un programme d'apprentissage pour combler les principales lacunes opérationnelles et programmatiques.

Les pays peuvent aussi travailler avec d'autres partenaires et donateurs ou utiliser des ressources nationales afin de compléter les efforts financés par Gavi pour garantir une couverture et une adoption optimales des vaccins antipaludiques.

Voir les liens ci-dessous vers les documents Gavi actuellement disponibles :

[Directives pour le processus de demande de Gavi](#)

[Directives de Gavi sur le financement des vaccins](#)

[Directives de Gavi sur le financement des programmes](#)

[Formulaire de demande d'intensification de la vaccination contre le paludisme](#)

Les candidatures des pays portant sur des vaccins antipaludiques doivent décrire comment le vaccin sera utilisé dans des zones de transmission modérée et élevée, dans le cadre d'une combinaison d'interventions incluant les interventions antipaludiques existantes et dans le cadre de la stratégie de vaccination nationale et du plan stratégique national de lutte contre le paludisme du pays. Certaines sources de soutien de Gavi sont décrites ci-dessous.

Subventions de Gavi pour l'introduction de vaccins

Gavi fournit un soutien financier aux pays pour couvrir une partie des coûts limités dans le temps liés à l'introduction de vaccins antipaludiques, en vue de faciliter l'intégration réussie et en temps voulu des vaccins aux programmes de vaccination de routine.

Les pays doivent démontrer comment les vaccins antipaludiques seront utilisés dans le cadre d'une combinaison d'interventions incluant les interventions antipaludiques existantes et conformément 1) à leur plan stratégique national de lutte contre le paludisme (ou à l'addendum traitant du vaccin antipaludique) et 2) aux principes directeurs de l'OMS pour hiérarchiser les interventions contre le paludisme dans le contexte des pays aux ressources limitées en vue d'obtenir un impact maximal³. Les activités financées par

des subventions pour l'introduction de vaccins sont généralement répertoriées dans les plans d'introduction de nouveaux vaccins et l'annexe 1 du présent document en donne des exemples.

Soutien de Gavi au renforcement des systèmes de santé

Le soutien de Gavi au renforcement des systèmes de santé aide les pays à mettre en place des systèmes solides, équitables, pérennes et de haute qualité ; c'est un levier essentiel pour atteindre les enfants zéro dose et les communautés mal desservies. En investissant dans les systèmes de santé, Gavi aide les pays à développer leur capacité à immuniser durablement leur population et à prévenir les maladies évitables par la vaccination. Ce soutien comprend des subventions pour le renforcement des systèmes de santé et des subventions au titre du Fonds d'accélération de l'équité.

Gavi a identifié huit domaines d'investissement prioritaires pour son soutien aux pays afin de s'assurer que les vaccins atteignent les populations les plus vulnérables (annexe 2). Il est envisagé qu'avec le soutien des pays et d'autres donateurs, les subventions de Gavi en faveur des systèmes de santé puissent aider les pays à intensifier et élargir l'accès aux vaccins antipaludiques en tant qu'outil pour les programmes nationaux de vaccination et de lutte contre le paludisme.

4. Soutien du Fonds mondial

Soutien du Fonds mondial aux interventions complémentaires au vaccin antipaludique

En tant que principale source de financement international de la lutte contre le paludisme, le Fonds mondial soutient largement la prévention et le contrôle de la maladie, mais aussi les systèmes résistants et pérennes pour la santé – les interventions de préparation et de riposte aux pandémies qui combattent le paludisme et complètent le déploiement du vaccin antipaludique. Actuellement, le Fonds mondial ne finance pas l'achat ni le déploiement direct de vaccins antipaludiques. Le soutien doit être en phase avec les plans nationaux de lutte contre le paludisme fondés sur des éléments probants qui déterminent la meilleure combinaison d'activités et de stratégies de lutte contre la maladie, cherchent à utiliser aux mieux les

ressources disponibles et s'appuient sur des plans de santé nationaux chiffrés. Le financement du Fonds mondial n'a pas vocation à combler les lacunes liées à l'introduction ou à l'intensification d'un vaccin particulier, mais doit soutenir un ensemble d'activités de lutte contre le paludisme complet et hiérarchisé.

Ce soutien pour des interventions et activités est défini dans le [cadre modulaire du Fonds mondial](#)⁴. Le soutien apporté par le Fonds mondial spécifiquement pour le déploiement de programmes de vaccination contre le paludisme inclut, par exemple, les analyses de l'adaptation à l'échelle infranationale et l'élaboration de plans stratégiques nationaux de lutte contre le paludisme ; la communication pour le changement social et comportemental pour toutes les interventions antipaludiques ; des enquêtes sur les indicateurs du paludisme et des enquêtes démographiques de santé. L'intégration

du vaccin aux activités de prévention soutenues par le Fonds mondial, par exemple les campagnes de chimioprévention du paludisme saisonnier ou de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide, peut être envisagée. Cependant, les programmes devront prendre en considération les exigences / compétences supplémentaires requises pour les activités intégrées (p. ex. agents et agents de santé qualifiés supplémentaires pour l'administration du vaccin) et utiliser d'autres ressources (p. ex. de Gavi ou nationales) pour les coûts supplémentaires.

Le soutien aux systèmes résistants et pérennes pour la santé / à la préparation et à la riposte aux

pandémies (pour les modules et interventions décrits dans le [cadre modulaire du Fonds mondial](#)) peut aussi être utilisé pour intégrer les activités de vaccination antipaludique aux systèmes pour la santé. L'annexe 3 résume les interventions et les activités qui peuvent bénéficier des ressources du Fonds mondial, et celles qui en sont exclues.

Les équipes de pays et les bénéficiaires principaux du Fonds mondial doivent appliquer les procédures standard du Fonds mondial pour les révisions programmatiques, y compris pour l'approbation par l'instance de coordination nationale et pour l'examen par le Comité technique d'examen des propositions, le cas échéant.

5. Points de contact pour plus d'informations

Pour toute autre information non couverte dans ce document et / ou orientation sur les interventions spécifiques aux vaccins constituant des investissements autonomes, veuillez contacter, selon le cas :

Fonds mondial : votre gestionnaire de portefeuille du Fonds et votre conseiller pour le paludisme.

Gavi : votre gestionnaire de pays principal.

Annexe 1 : Exemples d'activités couvertes par les subventions de Gavi pour l'introduction de vaccins

Les activités pouvant être soutenues par Gavi au moyen de subventions pour l'introduction de vaccins sont recensées ci-dessous.

Domaine concerné par l'introduction	Exemples d'activités
Planification et coordination	Élaboration de plans opérationnels nationaux et infranationaux pour intégrer le vaccin antipaludique aux programmes de vaccination de routine, de lutte contre le paludisme et de soins de santé primaires
	Mise en place de mécanismes de coordination nationale et infranationale, notamment de programmes de vaccination et de lutte contre le paludisme
	Élaboration de microplans pour le vaccin antipaludique (comprenant l'identification des populations cibles, des structures de santé, des agentes et agents de santé / bénévoles communautaires, des populations difficiles à atteindre, etc.)
Formation	Formation des agentes et agents de santé, notamment sensibilisation à la communication et à la pharmacovigilance régulière
	Formation des agentes et agents de santé / bénévoles communautaires, notamment à la communication sur l'immunisation et le paludisme
	Identification et formation des superviseurs
Suivi et supervision	Élaboration de plans de supervision intégrée incluant une évaluation de la préparation avant le lancement, des visites postérieures à l'introduction et des visites de supervision intégrée des programmes de vaccination et de lutte contre le paludisme
	Élaboration, validation, impression et distribution d'outils d'enregistrement, de communication de l'information et de suivi (outils transprogrammatiques intégrés et outils de pharmacovigilance notamment)
	Évaluation de la préparation avant le lancement et évaluations postérieures à l'introduction (mini-évaluations régulières postérieures à l'introduction notamment)
Vaccins, chaîne du froid et logistique	Évaluations de la capacité de la chaîne du froid avant le lancement et plans d'urgence pour le stockage des vaccins antipaludiques
	Évaluation de la gestion des déchets avant le lancement
	Améliorations ciblées des systèmes de chaîne du froid et de gestion des déchets (si des ressources suffisantes sont disponibles)
	Distribution et livraison des vaccins et fournitures
	Planification de la disponibilité de produits supplémentaires (vitamine A, vermifuges, moustiquaires imprégnées d'insecticide, etc.)
Mobilisation sociale et communication	Mise en place et réunion d'un comité pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale et élaboration d'une stratégie / de plans incluant des interventions de vaccination et de lutte antipaludique
	Élaboration, validation, impression et distribution de documents pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale
	Mise en œuvre de la stratégie / des plans pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale
	Conduite d'activités d'engagement des parties prenantes, de sensibilisation communautaire et pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation sociale avant l'introduction d'un vaccin
	Élaboration d'un mécanisme de communication et de gestion des risques et mise en place à l'échelle des programmes de vaccination et de lutte contre le paludisme

Annexe 2 : Exemples d'activités pour soutenir la vaccination antipaludique dans le cadre des subventions de Gavi pour le renforcement des systèmes de santé

Les huit domaines d'investissement prioritaires qui peuvent être soutenus au moyen de subventions de Gavi en faveur des systèmes de santé afin d'aider les pays à faire en sorte que les vaccins atteignent les populations les plus vulnérables sont présentés ci-dessous.

Domaines d'investissement prioritaires	Objectif	Exemples d'activités
Ressources humaines pour la santé	Constituer et conserver une main-d'œuvre qualifiée pour la vaccination (notamment pour le vaccin antipaludique)	Proposer des programmes de formation au leadership et de renforcement des capacités destinés aux agentes et agents de santé et axés sur l'administration du vaccin antipaludique et la gestion de la chaîne du froid Soutenir les stratégies de recrutement et de rétention d'agentes et agents de santé dans les zones d'endémie palustre et dans les zones mal desservies Offrir des possibilités de développement professionnel continu axées sur la gestion et la coordination de la vaccination Enrichir les programmes de formation préalable et continue pour inclure les meilleures pratiques de vaccination antipaludique et d'immunisation Supervision formative intégrée incluant les communautés mal desservies
Prestation de services	Renforcer la prestation de services de vaccination de qualité	Former les agentes et agents de santé à l'administration du vaccin antipaludique et intégrer la vaccination antipaludique aux programmes de vaccination de routine Incorporer le contenu sur le vaccin antipaludique aux orientations et programmes de formation existants pour la gestion des cas de paludisme Soutenir des réunions d'examen du programme élargi de vaccination de haut niveau fondées sur les données et exhaustives Mettre en place des services de proximité dédiés pour atteindre avec la vaccination antipaludique les zones éloignées, mal desservies et ciblées modérément à fortement touchées par la maladie Mettre au point et utiliser des outils pour renforcer le suivi des patients perdus de vue et la continuité de la vaccination jusqu'à la deuxième année de vie Améliorer les services de santé communautaires et de proximité mobiles pour inclure le vaccin antipaludique et la prestation d'autres services intégrés Fournir aux structures de santé l'équipement et les fournitures nécessaires au stockage des vaccins, à leur administration et à l'élimination des déchets en toute sécurité Intégrer la vaccination antipaludique au plan national d'amélioration de la qualité Fournir tous les vaccins destinés aux enfants en même temps que le vaccin antipaludique conformément au calendrier vaccinal lors des consultations liées au paludisme ou d'une campagne saisonnière
Création de la demande et participation communautaire	Accroître la demande de vaccination au moyen de stratégies de communication et de participation communautaire efficaces	Mener des campagnes de sensibilisation communautaire pour informer sur les avantages et la sûreté du vaccin antipaludique Élaborer et distribuer des supports éducatifs sur la prévention du paludisme et le rôle de la vaccination antipaludique Mettre en œuvre des activités de mobilisation sociale pour combattre la réticence à se faire vacciner et renforcer la confiance du public dans le vaccin antipaludique Intégrer des messages sur le vaccin antipaludique au matériel d'information, d'éducation et de communication existant pour le paludisme Travailler en partenariat avec des dirigeants communautaires, des organisations religieuses et des organisations de la société civile pour promouvoir la vaccination antipaludique

Domaines d'investissement prioritaires

Domaines d'investissement prioritaires	Objectif	Exemples d'activités
Maladies évitables par la vaccination et surveillance de la sécurité	Renforcer les systèmes de notification, de suivi et de surveillance des cas de paludisme	Renforcer la notification et le suivi des cas de paludisme pour inclure des données sur la couverture et l'efficacité du vaccin antipaludique Soutenir l'intégration du vaccin antipaludique aux systèmes de surveillance des maladies évitables par la vaccination existants Renforcer les sites de surveillance sentinelle existants pour inclure le suivi de l'impact du vaccin antipaludique sur l'incidence de la maladie Incorporer le vaccin antipaludique aux outils existants de création de rapports de surveillance des effets indésirables après la vaccination
Chaîne d'approvisionnement	Veiller à ce que l'approvisionnement en vaccins soit efficace et fiable	Mettre en place des systèmes d'information pour la gestion logistique afin de suivre la distribution des vaccins antipaludiques et des autres vaccins et d'éviter les ruptures de stock Soutenir l'élaboration ou la mise à jour des stratégies d'approvisionnement nationales qui comprennent les vaccins antipaludiques Former le personnel de la chaîne d'approvisionnement à la gestion des vaccins et aux exigences logistiques du vaccin antipaludique Étoffer l'équipement de la chaîne du froid et assurer son entretien pour garantir un stockage adapté des vaccins antipaludiques
Systèmes d'information sanitaire, suivi et apprentissage	Améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données pour la prise de décision en matière de vaccination	Développer et améliorer les systèmes numériques d'information sanitaire pour inclure les données sur la vaccination antipaludique Fournir une assistance technique pour la mise en œuvre de registres électroniques de vaccination incluant la vaccination et d'autres interventions antipaludiques Soutenir le recours à l'analyse des données pour suivre la couverture du vaccin et identifier les lacunes Faciliter l'apprentissage entre pairs et l'échange de connaissances sur les meilleures pratiques en matière de paludisme et de vaccination antipaludique
Gouvernance, politiques, planification stratégique et gestion des programmes	Renforcer les politiques et la planification à l'échelle nationale et infranationale, et les capacités de gestion des programmes	Faciliter l'élaboration de politiques et de directives nationales pour la vaccination antipaludique, notamment l'intégration aux stratégies de vaccination et de lutte contre le paludisme et aux plans du secteur de la santé existants Renforcer les capacités des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination, en collaboration avec les groupes de travail techniques soutenant les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, pour prendre des décisions fondées sur des éléments probants concernant l'introduction d'un vaccin antipaludique, sa portée et les ajustements du calendrier vaccinal, en se basant sur des données et sur les contextes nationaux et infranationaux Soutenir la création ou la mise à jour de plans de vaccination pluriannuels comprenant des stratégies de vaccination antipaludique mises à jour Renforcer les compétences de gestion des programmes au moyen de la formation et de l'assistance technique
Financement de la santé	Garantir un financement durable des programmes de vaccination	Aider les pays à élaborer des plans de pérennité financière pour leurs programmes de vaccination, en particulier pour la vaccination antipaludique. Soutenir l'intégration des coûts du vaccin antipaludique aux budgets de santé nationaux Faciliter la coordination entre les donateurs en vue d'assurer un financement harmonisé et complémentaire des initiatives de vaccination antipaludique

Annexe 3 : Modules et interventions SRPS et PRP du Fonds mondial incluant des activités pertinentes pour le soutien des systèmes en vue du déploiement des vaccins antipaludiques

Les interventions et activités (pour les modules et interventions décrits dans le [cadre modulaire du Fonds mondial](#)) visant à soutenir l'intégration des activités de vaccination antipaludique aux systèmes pour la santé sont résumées ci-dessous ; les interventions et activités exclues sont répertoriées également. Les interventions⁵ au titre du C19RM équivalentes sont en *italique*.

Module CS7	Interventions pertinentes	Notes sur les activités pertinentes pour les vaccins
Planification et gouvernance du secteur de la santé pour des services intégrés axés sur la personne	Planification et gouvernance du secteur de la santé pour des services intégrés axés sur la personne <i>(intervention au titre du C19RM : Coordination et planification au niveau du pays)</i>	Soutenir l'inclusion du programme de lutte contre le paludisme, y compris des vaccins, aux programmes et aux plans du secteur de la santé au sens large
	Intégration et coordination entre les programmes de lutte contre les maladies et au niveau de la prestation des services <i>(intervention au titre du C19RM : Coordination et planification au niveau du pays)</i>	Soutenir la coordination entre le programme de lutte contre le paludisme et le programme élargi de vaccination (p. ex. mécanismes de coordination transprogrammatique comme les groupes de travail techniques conjoints) à l'échelle nationale et infranationale
Renforcement des systèmes communautaires	Recherches et plaidoyer dirigés par la communauté <i>(intervention au titre du C19RM : Plaidoyer et recherche dirigés par les communautés)</i>	Soutenir la communication pour le changement social et comportemental pour les vaccins antipaludiques au niveau communautaire, intégrée aux messages plus généraux sur le paludisme
	Suivi dirigé par la communauté	Inclure le suivi de la fourniture de vaccins antipaludiques et l'intégration dans des activités de suivi dirigé par la communauté existantes et planifiées plus larges
Systèmes de financement de la santé	Données et analyses liées au financement de la santé	Soutenir les analyses des données de financement de la santé pour le déploiement des vaccins (et le cofinancement) dans le cadre d'un ensemble d'interventions complet
Systèmes de gestion des produits de santé <i>(intervention au titre du C19RM : Systèmes de gestion des produits de santé et des déchets)</i>	Politique, stratégie, gouvernance	Soutenir une gouvernance, des politiques et une stratégie améliorées pour la gestion des produits de santé, y compris des produits et vaccins antipaludiques (il reste toutefois nécessaire de gérer ces vaccins avec des systèmes de gestion des vaccins)
	Capacité d'entreposage et de distribution, conception et opérations	La coordination, la planification, l'établissement des budgets et la logistique pour les chaînes d'approvisionnement en produits sont inclus. L'achat et l'entretien de l'équipement de la chaîne du froid dédié aux vaccins sont exclus.

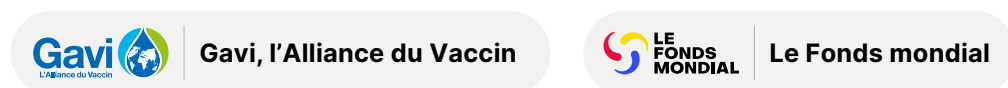
Module CS7	Interventions pertinentes	Notes sur les activités pertinentes pour les vaccins
Systèmes de gestion des produits de santé (suite) <i>(intervention au titre du C19RM : Systèmes de gestion des produits de santé et des déchets)</i>	Soutien en matière de réglementation ou d'assurance qualité	Soutenir les systèmes de pharmacovigilance lors de la prestation de services de routine Si le suivi des effets indésirables de la vaccination n'est pas déjà incorporé, l'incorporation du vaccin doit être financée par Gavi ou par d'autres ressources.
	Capacité de planification et d'achat	L'achat de vaccins antipaludiques et d'équipements auxiliaires est exclu.
	Prévention, réduction et gestion des déchets médicaux	Soutenir la gestion des déchets lors de la prestation de services de routine. S'il est nécessaire de gérer des déchets supplémentaires (contenants pour objets tranchants p. ex.) pour livrer les vaccins lors de campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide ou de chimioprévention du paludisme saisonnier, les coûts supplémentaires doivent être pris en charge par Gavi ou par d'autres ressources.
	Systèmes d'information de la chaîne d'approvisionnement	Soutenir l'interopérabilité des systèmes d'information de la chaîne d'approvisionnement (systèmes d'information pour la gestion logistique p. ex.) qui couvrent les vaccins et d'autres produits antipaludiques et de santé Soutenir l'interopérabilité des systèmes d'information de la chaîne d'approvisionnement avec les systèmes de gestion de l'information sanitaire qui incluent des informations sur le paludisme, y compris sur les vaccins
Ressources humaines pour la santé et qualité des soins	Formation continue (à l'exception des agentes et agents de santé communautaires)	Soutenir les possibilités d'intégration entre les maladies, et entre les maladies et le programme élargi de vaccination / les plateformes de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, lorsque cela est possible dans le contexte des soins de santé primaires Soutenir la formation des agentes et agents de santé aux interventions antipaludiques qui incluent des vaccins Le soutien pour l'ajout de <i>modules dédiés aux vaccins antipaludiques</i> aux formations sur le programme élargi de vaccination est exclu.
	Supervision formative intégrée pour les agentes et agents de santé (à l'exception des agentes et agents de santé communautaires)	Soutenir la supervision formative intégrée ou la résolution de problèmes en groupe (activités combinées à la formation, conformément aux orientations ci-dessus)
Systèmes de suivi et d'évaluation	Rapports réguliers	Soutenir l'inclusion et l'interopérabilité des données sur les vaccins antipaludiques dans les référentiels sur le paludisme Soutenir la modification des systèmes de gestion de l'information sanitaire existants et leur numérisation pour le déploiement de vaccinations spécifiques au paludisme Le suivi et l'évaluation propres aux vaccins antipaludiques, ainsi que le soutien de la communication de l'information sur le programme élargi de vaccination sont exclus.
	Surveillance du VIH, de la tuberculose et du paludisme	Soutenir les investissements pour la surveillance du paludisme et les activités d'enquête (si elles sont différentes des investissements dans les rapports réguliers ci-dessus) La coordination et les activités visant à garantir que les données de suivi et d'évaluation des vaccins antipaludiques sont intégrées à une analyse épidémiologique plus vaste et à l'adaptation à l'échelle infranationale sont incluses.

Module CS7	Interventions pertinentes	Notes sur les activités pertinentes pour les vaccins
Systèmes de suivi et d'évaluation (suite)	Surveillance des maladies et des événements prioritaires susceptibles de provoquer des épidémies <i>(intervention au titre du C19RM : Systèmes de surveillance)</i>	Soutenir l'inclusion de données sur le paludisme dans les systèmes de surveillance intégrée de la maladie et de la riposte comprenant une surveillance fondée sur des indicateurs et sur des événements, pour les maladies susceptibles de provoquer des épidémies, p. ex. le module de surveillance intégrée de la maladie et de la riposte basé sur le DHIS2
	Enquêtes	Soutenir l'ajout de questions liées aux vaccins dans les enquêtes sur le paludisme et les enquêtes intégrées existantes Le soutien des enquêtes dédiées au programme élargi de vaccination est exclu.
	Analyses, évaluations, examens et utilisation des données (à définir)	Soutenir les analyses de données et les examens des programmes / à mi-parcours pour étayer l'adaptation à l'échelle infranationale, notamment l'évolution des structures de la demande de produits antipaludiques due au déploiement du vaccin Le soutien des évaluations, études et examens des seuls vaccins antipaludiques est exclu.
Gestion des programmes	Coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	Soutenir le suivi des opérations de routine du programme de lutte contre le paludisme et la communication de l'information associée, et la coordination avec les programmes élargis de vaccination

Annexe 4 : Mise en correspondance des modules CS7 du Fonds mondial et des domaines d'investissement de Gavi

Le tableau suivant présente, pour les domaines des modules SRPS et PRP du Fonds mondial et pour les domaines d'investissement de Gavi, des exemples d'activités qui soutiennent l'introduction et l'intensification de la vaccination antipaludique et qui peuvent être financées par l'une ou l'autre des organisations ou par les deux.

Le logo de l'organisation responsable de chaque activité est indiqué dans la liste :



Module CS7 du Fonds mondial	Domaine(s) d'investissement de Gavi	Exemples d'activités pouvant être financées par l'une ou l'autre des organisations ou par les deux	
Ne fait pas partie du module SRPS du Fonds mondial ; figure généralement dans les modules propres à une maladie	Prestation de services		- Former les agentes et agents de santé à l'administration du vaccin antipaludique et intégrer la vaccination antipaludique aux programmes de vaccination de routine - Renforcer les services de proximité pour atteindre les communautés zéro dose et mal desservies avec la vaccination antipaludique, en particulier dans les zones fortement touchées par le paludisme - Mettre au point et utiliser des outils pour renforcer le suivi des patients perdus de vue et la continuité de la vaccination jusqu'à la deuxième année de vie - Améliorer les services de santé communautaires et de proximité mobiles pour inclure le vaccin antipaludique et la prestation d'autres services intégrés - Fournir aux structures de santé l'équipement et les fournitures nécessaires au stockage des vaccins, à leur administration et à l'élimination des déchets en toute sécurité. Intégrer la vaccination antipaludique au plan national d'amélioration de la qualité - Fournir tous les vaccins destinés aux enfants en même temps que le vaccin antipaludique conformément au calendrier vaccinal lors des consultations liées au paludisme ou d'une campagne saisonnière
Planification et gouvernance du secteur de la santé pour des services intégrés axés sur la personne	Gouvernance, politiques, planification stratégique et gestion des programmes	Financé par l'une ou l'autre des organisations	- Soutenir l'inclusion du programme de lutte contre le paludisme, y compris des vaccins, aux stratégies, aux programmes et aux plans du secteur de la santé au sens large - Soutenir la coordination entre le programme de lutte contre le paludisme et le programme élargi de vaccination (p. ex. mécanismes de coordination transprogrammatique comme les groupes de travail techniques conjoints) à l'échelle nationale et infranationale
			- Faciliter l'élaboration de politiques et de directives nationales pour la vaccination antipaludique - Renforcer les capacités des groupes consultatifs techniques nationaux sur la vaccination, en collaboration avec les groupes de travail techniques soutenant les programmes nationaux de lutte contre le paludisme, pour prendre des décisions fondées sur des éléments probants concernant l'introduction d'un vaccin antipaludique, sa portée et les ajustements du calendrier vaccinal, en se basant sur des données et sur les contextes nationaux et infranationaux - Soutenir la création ou la mise à jour de plans de vaccination pluriannuels et de stratégies nationales de vaccination incluant des stratégies de vaccination antipaludique mises à jour
Renforcement des systèmes communautaires	Demande et participation communautaire	Financé par l'une ou l'autre des organisations	- Soutenir la communication pour le changement social et comportemental pour les vaccins antipaludiques au niveau communautaire, intégrée aux messages plus généraux sur le paludisme - Inclure le suivi de la fourniture de vaccins antipaludiques et l'intégration dans des activités de suivi dirigé par la communauté existantes et planifiées plus larges

Module CS7 du Fonds mondial	Domaine(s) d'investissement de Gavi	Exemples d'activités pouvant être financées par l'une ou l'autre des organisations ou par les deux	
Renforcement des systèmes communautaires (suite)	Demande et participation communautaire (suite)	 – Mener des campagnes de sensibilisation communautaire pour informer sur les avantages et la sûreté du vaccin antipaludique – Élaborer et distribuer des supports éducatifs sur la prévention du paludisme et le rôle de la vaccination antipaludique – Mettre en œuvre des activités de mobilisation sociale pour combattre la réticence à se faire vacciner et renforcer la confiance du public dans le vaccin antipaludique – Intégrer des messages sur le vaccin antipaludique au matériel d'information, d'éducation et de communication existant pour le paludisme – Travailler en partenariat avec des dirigeants communautaires, des organisations religieuses et des organisations de la société civile pour promouvoir la vaccination antipaludique	
Systèmes de financement de la santé	Financement de la santé	Financé par l'une ou l'autre des organisations – Soutenir les analyses des données de financement de la santé pour le déploiement des vaccins (et le cofinancement) dans le cadre d'un ensemble d'interventions complet	
		 – Aider les pays à élaborer des plans de pérennité financière pour leurs programmes de vaccination, en particulier pour la vaccination antipaludique. Soutenir l'intégration des coûts du vaccin antipaludique aux budgets de santé nationaux – Faciliter la coordination entre les donateurs en vue d'assurer un financement harmonisé et complémentaire des initiatives de vaccination antipaludique	
Systèmes de gestion des produits de santé	Chaîne d'approvisionnement	Financé par l'une ou l'autre des organisations – Soutenir la coordination, la planification, l'établissement des budgets et la logistique pour les chaînes d'approvisionnement en produits – Soutenir l'interopérabilité des systèmes d'information de la chaîne d'approvisionnement (systèmes d'information pour la gestion logistique p. ex.) qui couvrent les vaccins et d'autres produits antipaludiques et de santé	
		 – Soutenir l'interopérabilité des systèmes d'information de la chaîne d'approvisionnement avec les systèmes de gestion de l'information sanitaire qui incluent des informations sur le paludisme, y compris sur les vaccins – Soutenir une gouvernance, des politiques et une stratégie améliorées pour la gestion des produits de santé, y compris des produits et vaccins antipaludiques (il reste toutefois nécessaire de gérer ces vaccins avec des systèmes de gestion des vaccins) – Renforcer⁶ les systèmes de pharmacovigilance lors de la prestation de services de routine – Soutenir la gestion des déchets lors de la prestation de services de routine⁷	
		 – Soutenir l'élaboration ou la mise à jour des stratégies d'approvisionnement nationales qui comprennent les vaccins antipaludiques – Former le personnel de la chaîne d'approvisionnement à la gestion des vaccins et aux exigences logistiques du vaccin antipaludique – Augmenter l'équipement de la chaîne du froid et assurer son entretien pour garantir un stockage adapté des vaccins antipaludiques⁸	
Ressources humaines pour la santé et qualité des soins	Ressources humaines pour la santé ; prestation de services	Financé par l'une ou l'autre des organisations – Soutenir les possibilités d'intégration entre les maladies, et entre les maladies et le programme élargi de vaccination / les plateformes de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, lorsque cela est possible dans le contexte des soins de santé primaires – Soutenir la formation des agentes et agents de santé aux interventions antipaludiques qui incluent des vaccins – Soutenir la supervision formative intégrée qui inclut les communautés mal desservies (activités combinées à la formation, conformément aux orientations ci-dessus)	
		 – Proposer des programmes de formation au leadership et de renforcement des capacités destinés aux agentes et agents de santé et axés sur l'administration du vaccin antipaludique et la gestion de la chaîne du froid – Soutenir les stratégies de recrutement et de rétention d'agentes et agents de santé dans les zones d'endémie palustre et dans les zones mal desservies – Offrir des possibilités de développement professionnel continu axées sur la gestion et la coordination de la vaccination – Enrichir les programmes de formation préalable et continue pour inclure les meilleures pratiques de vaccination antipaludique et d'immunisation	

Module CS7 du Fonds mondial	Domaine(s) d'investissement de Gavi	Exemples d'activités pouvant être financées par l'une ou l'autre des organisations ou par les deux	
Systèmes de suivi et d'évaluation	Systèmes d'information sanitaire, suivi et apprentissage Surveillance des maladies évitables par la vaccination	Financé par l'une ou l'autre des organisations	- Soutenir l'inclusion et l'interopérabilité des données sur les vaccins antipaludiques (notamment des données sur la couverture et l'efficacité) dans les référentiels sur le paludisme - Soutenir la modification des systèmes de gestion de l'information sanitaire existants et leur numérisation pour le déploiement de vaccinations antipaludiques - La coordination et les activités visant à garantir que les données de suivi et d'évaluation des vaccins antipaludiques sont intégrées à une analyse épidémiologique plus vaste et à l'adaptation à l'échelle infranationale sont incluses. - Soutenir les analyses de données et les examens des programmes / à mi-parcours pour étayer l'adaptation à l'échelle infranationale, notamment l'évolution des structures de la demande de produits antipaludiques due au déploiement du vaccin - Soutenir l'ajout de questions liées aux vaccins dans les enquêtes sur le paludisme et les enquêtes intégrées existantes
			- Soutenir les investissements pour la surveillance du paludisme et les activités d'enquête (si elles sont différentes des investissements dans les rapports réguliers ci-dessus) - Soutenir l'inclusion de données sur le paludisme dans les systèmes de surveillance intégrée de la maladie et de la riposte comprenant une surveillance fondée sur des indicateurs et sur des événements, pour les maladies susceptibles de provoquer des épidémies, p. ex. le module de surveillance intégrée de la maladie et de la riposte basé sur le DHIS2
			- Soutenir des réunions d'examen du programme élargi de vaccination de haut niveau fondées sur les données et exhaustives - Soutenir le recours à l'analyse des données pour suivre la couverture du vaccin - Faciliter l'apprentissage entre pairs et l'échange de connaissances sur les meilleures pratiques en matière de paludisme et de vaccination antipaludique - Soutenir l'intégration du vaccin antipaludique aux systèmes de surveillance des maladies évitables par la vaccination existants - Incorporer le vaccin antipaludique aux outils existants de création de rapports de surveillance des effets indésirables après la vaccination
Gestion des programmes	Aucun domaine d'investissement analogue dans le renforcement des systèmes de santé de Gavi		- Soutenir le suivi des opérations de routine du programme de lutte contre le paludisme et la communication de l'information associée, et la coordination avec les programmes élargis de vaccination

Notes de fin de texte

1. « Malaria vaccines: WHO position paper » WEEKLY EPIDEMIOLOGICAL RECORD, n°19, 10 mai 2024; 225–248 <http://www.who.int/wer>
2. https://www.gavi.org/sites/default/files/support/guidelines-2024/GAVI-Vaccine-Funding-Guidelines-july2024_FR.pdf
3. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/378967/B09137-fre.pdf?sequence=1>
4. <https://www.theglobalfund.org/en/programmatic-monitoring-grants/>
5. Des orientations relatives au dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM) sont disponibles sur le site Web du Fonds mondial : <https://www.theglobalfund.org/fr/covid-19/response-mechanism/how-to-apply/>
6. Si le suivi des effets indésirables de la vaccination n'est pas déjà incorporé, il doit être financé par Gavi ou par d'autres ressources.
7. S'il est nécessaire de gérer des déchets supplémentaires (contenant des objets tranchants p. ex.) pour livrer les vaccins lors de campagnes de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide ou de chimioprévention du paludisme saisonnier, les coûts supplémentaires doivent être pris en charge par Gavi ou par d'autres ressources.
8. L'équipement de la chaîne du froid réservé exclusivement au stockage et au transport des vaccins ne sera pas financé par le Fonds mondial.